

Le magazine des adhérents

Vienne

mgen[★]

70 ans

L'avenir solidaire



Flashez et visualiser
la version numérique du magazine

Il y a 70 ans, naissait MGEN...

Jean-Michel LAXALT,
Président de MGEN
de 1999 à 2009,
écrit dans le n°179
de Valeurs Mutualistes
de décembre 1996 :

« Dans l'élan de la Libération, la Sécurité Sociale est instituée pour les travailleurs salariés. Les fonctionnaires en sont tenus à l'écart. Au sein du Syndicat National des Instituteurs (SNI), l'attachement à cette « conquête ouvrière » est grand. Marcel Rivière, responsable de la commission sociale, est chargé de concevoir la protection sociale nationale pour les instituteurs dans le cadre de la mutualité. Il emporte la conviction générale au sein du syndicat lors du congrès de 1946 : il faut rassembler la mutualité éparse pour lui donner la capacité d'une telle ambition. Lorsque le statut de la Fonction Publique ouvre la perspective d'une Sécurité Sociale étendue aux fonctionnaires, il anime le groupe de responsables des sociétés mutualistes, du SNI et de la Fédération de l'Education Nationale (FEN) qui prépare les statuts d'une mutuelle nationale et générale. Il en sera le premier président.

L'assemblée générale constitutive de la MGEN est réunie à Paris le 8 décembre 1946. L'unanimité s'est faite sur l'appel à la fusion des sociétés mutualistes. Dans chaque département, les « hussards de l'an I », mutualistes et syndicalistes, constituent la section départementale de la nouvelle MGEN. Auprès du gouvernement, les responsables nationaux revendiquent et obtiennent la gestion de la sécurité sociale. (...) ».



Eric LUGAN
Président de la section

Ensemble portons ce désir d'avenir !

MGEN a 70 ans, ... et soif d'avenir !

70 ans de construction MGEN protectrice, solidaire et innovante se sont écoulés depuis sa création en 1946 dans le sillage de la sécurité sociale. Cette longue aventure, qui nourrit le progrès social, est d'abord humaine : au cœur de la profusion concurrentielle et de celle des contraintes économiques, financières et juridiques, le modèle mutualiste que nous incarnons et défendons a su tirer du professionnalisme de ses personnels, de l'engagement de ses militants et de l'adhésion de ses adhérents les adaptations évolutives nécessaires.

C'est donc le regard résolument tourné vers l'avenir que MGEN a fêté son anniversaire, le 8 décembre 2016, au Studio 104 de la Maison de la Radio à Paris.

Et dans notre département, vos élus du comité de section ont choisi de marquer cet événement le jour de notre Rencontre Mutuelle, en vous proposant une conférence débat sur le sport bien-être et les objets connectés. Ce sera une belle occasion de participer ensemble à la réflexion sur notre vision pour le futur de MGEN.

Pour Thierry Beaudet, président de la MGEN et de la Mutualité Française, la "légitimité" des entreprises mutualistes, la "confiance sociale" que l'on nous accorde, nos réalisations, nous invitent à l'optimisme et à l'action. Et ce sont nos valeurs fondatrices qui continueront à guider notre action pour l'avenir.

Le bureau du comité de section



Premier rang : Françoise Bouchy (membre du bureau, DDT), Sylvaine Roger-Puentes (secrétaire adjointe, Canopé) et Véronique Dujardin (secrétaire, Conseil Régional), Second rang : Serge Garaté (trésorier, intendant retraité), Gérald Puaud (vice-président, professeur en collège), Jean-Michel Caillé (vice-président, retraité premier degré) et Eric Lujan (président de la section départementale de MGEN, professeur des écoles), Philippe Cosson (vice-président, professeur des écoles), Jean-Pierre Palomarès (trésorier adjoint, CNED), Claude Litt (membre, retraité premier degré) et Mireille Maspeyrot (membre, ENSMA) ne sont pas présents sur la photo.



2 questions à Sylvaine ROGER-PUENTES

Secrétaire adjointe
du Comité de section
Canopé

Peux-tu nous parler de ton engagement à MGEN ?

Ce qui me motive à MGEN, c'est l'action sociale pour les mutualistes. J'aime aider les autres, donner des pistes, ou plus simplement écouter. Ce que propose MGEN dans ce domaine est une plus-value.

Comment les choses se traduisent-elles au niveau local ?

Je retrouve à la section un esprit collectif, une solidarité permanente. On débat, on discute tous ensemble pour construire pour les autres. Ce qui me plaît aussi beaucoup à la section, c'est la diversité des élus. Différentes générations et différentes origines professionnelles sont représentées, cela constitue une grande richesse.

Et puis, en matière d'action sociale, nous agissons directement, au plus près des mutualistes en grande difficulté. Être acteur de sa mutuelle, c'est vraiment très motivant.



2 questions à Jean-Michel CAILLÉ

Vice-président
du Comité de Section,
retraité premier degré

Selon toi, c'est quoi être militant aujourd'hui ?

Dans un monde qui change chaque jour et qui est très incertain, il faut essayer de faire le maximum pour garder les valeurs, le rayonnement et la force de ce qui a été créé il y a 70 ans. Ce sont des militants qui sont à l'initiative de la mutuelle, il faut continuer à s'investir.

En tant qu' élu du comité de section, concrètement, quel est ton rôle ?

Depuis plusieurs années, je siège à la Commission Départementale d'Action Sociale (CDAS) qui traite de demandes d'aides faites par des collègues en difficulté sociale, financière ou de santé. A la CDAS, MGEN siège aux côtés des représentants syndicaux et des membres de la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale (DSDEN). Nous participons aux prises de décisions, notre présence y est très importante.

Je suis membre du bureau mais aussi président de la commission communication parce que je veux faire connaître le rôle important de l'adhérent dans une mutuelle. Je m'implique pour que les mutualistes aient l'envie de participer à la vie de MGEN et pour les encourager à s'investir en tant qu'élus ou correspondants. Ensemble on est plus forts !

Les commissions

Développement - Mutualisation

Elle suit l'évolution du nombre d'adhérents et des actions mises en place à l'échelle du département. Elle s'assure des résultats des offres MGEN et veille au bon fonctionnement du réseau des correspondants.

Son président : Eric Lugan

Prestations spécifiques

Elle examine les demandes des mutualistes pour l'attribution d'aides, de prêts ou d'avances spéciales conformément aux instructions nationales.

Sa présidente : Sylvaine Roger-Puentes

Vie mutualiste - Communication

Elle applique la stratégie de communication départementale, prépare les bulletins de section et le lien mutualiste.

Son président : Jean-Michel Caillé

Prévention santé

Elle met en œuvre les actions de prévention destinées aux adhérents et au grand public, en liaison avec l'Adosen, la Fondation de la Route et l'Institut de Recherche en Prévention Santé (IRPS).

Son président : Daniel Arsicot

Environnement et territoires

Elle assure la continuité de l'activité militante de MGEN en entretenant une relation forte avec les employeurs locaux. Elle permet le développement de MGEN sur les champs de l'écologie et des territoires.

Son président : Jean-Gilles Bouillault



Correspondants : pourquoi pas vous ?

Quel est le rôle d'un correspondant ?

Un correspondant a pour rôle de relayer des informations entre MGEN et les adhérents de son établissement, et entre ses collègues et la section départementale.

Quels sont les projets mis en place pour l'aider ?

La section de la Vienne a pour projet d'épauler les correspondants dans ce rôle de proximité, en leur proposant de l'affichage, une publication électronique spécifique, un contact direct avec un militant référent, des formations, des moments conviviaux...

**Vous souhaitez devenir correspondant MGEN ?
N'hésitez pas à adresser un mail à :**
nlachaud@mgen.fr

Prenons la pose

Une adhérente est venue à notre rencontre pour proposer l'exposition « Changeons le regard ». Mgen Poitiers a immédiatement accepté de mettre à disposition la salle du comité de section pour exposer les photographies du collectif.

Ainsi, du 14 au 25 novembre 2016, 13 photographies de femmes touchées par un cancer du sein ont été accrochées sur les murs de la section pour inviter chacun à changer de regard sur la maladie. Un espace documentation rassemblant des livres sur le sujet était ouvert aux visiteurs.

Un goûter-rencontre a eu lieu le 18 novembre 2016 en présence de membres du collectif et du photographe.

www.facebook.com/Ensemble.changeons.le.regard/



Défi Sport Santé UNSS-MGEN



Le défi sport santé MGEN-UNSS a pour buts de promouvoir le sport scolaire et développer la pratique d'activités physiques facteur de santé. Il invite les collègues, lycées et lycées professionnels de l'Académie de Poitiers (élèves et enseignants) à participer en nombre aux différentes étapes qui rythment l'année UNSS.

Lors de cinq moments-phares, un atelier prévention en collaboration avec le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) permet à MGEN de présenter ses dispositifs de

prévention et de sensibiliser les jeunes aux risques auxquels ils peuvent être confrontés. Les thèmes des addictions, de la nutrition, du sommeil, de l'hydratation ou des bonnes pratiques dans le sport sont abordés sous la forme de quiz.

La participation des élèves à ces derniers bonifie leur résultat de participation à la journée. Les lauréats sont récompensés par des chèques-cadeaux permettant aux associations sportives des établissements de s'équiper.

Salon Auto Moto



Depuis le 1^{er} janvier 2016 et la fusion de MGET avec MGEN, la Fondation de la Route est une fondation d'entreprise MGEN. Elle propose des ateliers qui permettent à tous d'être sensibilisés aux risques liés à la route. La Fondation de la Route MGEN est un partenaire principal du Salon Auto-Moto – La Soupape qui a rassemblé près de 20 000 personnes au Parc des Expositions de Poitiers les 28, 29 et 30 octobre 2016.

Grâce à ses bénévoles, trois ateliers étaient proposés aux visiteurs : le simulchoc (500 passages), le simulateur de conduite automobile (222 passages) et les lunettes d'alcoolémie (215 passages).

Rendez-vous du 27 au 29 octobre 2017 pour la deuxième édition du Salon Auto-Moto de Poitiers avec La Fondation de la Route MGEN !

PLUS D'INFO sur la Fondation de la Route MGEN : www.fondationdelaroute.fr/

Cartooning for peace



www.cartooningforpeace.org

L'association Cartooning for Peace a pour mission de promouvoir une meilleure compréhension et un respect mutuel entre des populations de différentes cultures et croyances, en utilisant le dessin de presse comme moyen d'expression d'un langage universel.

Cartooning for Peace propose une exposition itinérante de dessins de presse et aborde de manière simple et efficace les thématiques chères à l'association : qu'est ce que le dessin de presse ? Liberté d'expression ; Peut-on rire de tout ? ; Dessins et religion ; Censure ; Rôle d'internet ; Racisme ; Proche-Orient ; Enfants dans les conflits ; Droit des femmes ; Sauvons la planète.

Un guide d'exploitation pédagogique accompagne l'exposition qui peut être mise à disposition des établissements du second degré sur réservation à l'adresse cbeteau@mgen.fr



Prévenir son capital santé avec MGEN et la Mutualité Française Poitou-Charentes !

MGEN adhère à la Mutualité Française, fédération nationale qui regroupe 95% des mutuelles santé et rassemble plus d'1 Français sur 2. Cette adhésion vous permet notamment de bénéficier de programmes de prévention.

Mangez, bougez, c'est facile !

Cette action a pour objectif d'informer le public à l'importance d'une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique régulière, pour prévenir un certain nombre de maladies chroniques. Des quizz, des informations et des échanges avec un professionnel sont proposés sur cette journée.

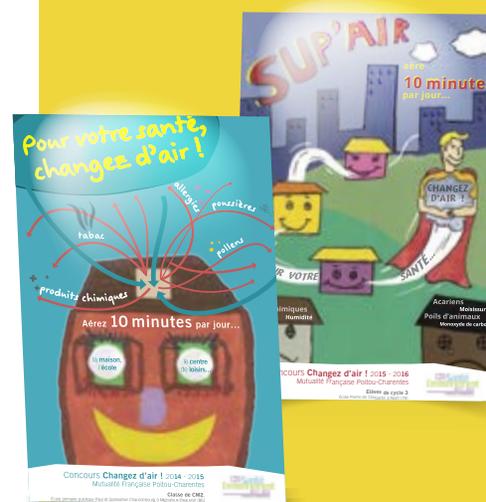


Sénior et Sportif : se (re)mettre à l'activité physique !

Ce programme encourage les personnes âgées de plus de 55 ans à se remettre à une activité physique, de façon progressive et adaptée, grâce à des ateliers sport-santé alliant conseils bien-être, pratique et convivialité !

Concours d'affiches « Changez d'air »

« Changez d'air » est un concours d'affiches qui vise à sensibiliser les établissements scolaires (élèves et enseignants) à l'impact de la qualité de l'air intérieur sur la santé.



Il propose aux enfants de réaliser une affiche pour mettre en image leurs représentations d'un environnement intérieur sain. Les premières classes inscrites bénéficient d'une séance pédagogique sur cette thématique. L'affiche lauréate est diffusée à toutes les écoles de l'Académie de Poitiers.

Concours ouvert aux classes de CE2, CM1 et CM2.

Lancement de la prochaine édition : juin 2017 - Inscriptions possibles de juin à fin septembre 2017.



Ma maison, Mon Environnement Santé (3MES) !

Parce que les femmes enceintes et les jeunes enfants y sont les plus sensibles, ce programme explique aux futurs et jeunes parents comment diminuer l'exposition aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, les cosmétiques et l'alimentation. Lors de 3 ateliers, des experts apportent conseils et solutions pratiques pour rendre l'environnement intérieur plus sain pour toute la famille.



Rester à l'écoute de ses oreilles

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition (9 mars), les adhérents mutualistes peuvent réaliser un dépistage auditif gratuit, à visée non médicale, avec un audioprothésiste. Campagne du 9 mars au 14 avril 2017, dans tous les centres Audition Mutualiste de la Vienne.

pour en savoir plus
www.poitoucharentes.mutualite.fr

Économie sociale et solidaire (ESS)

Les acteurs de l'ESS défendent des valeurs sociales et solidaires, une manière spécifique d'entreprendre, orientée vers des projets d'utilité sociale avant tout. Ils replacent ainsi l'économie dans son contexte, c'est-à-dire comme moyen au service de la société, non comme une fin en soi. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire investissent dans des projets durables, à moyen et long terme. Les bénéfices sont prioritairement réinvestis dans de nouveaux projets d'utilité sociale, ou redistribués à leurs membres. Ils ne sont pas destinés à l'accumulation de richesses individuelles.

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)



Une CRESS est l'instance représentative de l'ensemble des secteurs de l'Économie sociale et solidaire dans la région. Les CRESS Aquitaine, CRESS Limousin et CRESS Poitou-Charentes ont fusionné pour donner naissance à la CRESS Nouvelle-Aquitaine.

L'Économie sociale partenaire de l'École de la République (L'ESPER)



C'est une association loi de 1901 créée le 8 décembre 2010. Elle s'inscrit dans la trajectoire du CCOMCEN (Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale) qui s'est parallèlement dissous.

Les organisations membres ont en commun les valeurs de laïcité, de solidarité, de militantisme, de citoyenneté et d'éducation.



Retour sur le salon de l'ESS à Niort

MGEN, partenaire du Salon, a participé à ce que plus de 1 500 lycéens et élèves de BTS bénéficient de l'Educ'Tour, un dispositif spécifique soutenu par la région Nouvelle Aquitaine, élaboré pour faciliter leur sensibilisation aux valeurs de l'ESS et aux solutions innovantes.

Des conférences, des ateliers et des rencontres avec des professionnels ont rythmé les deux journées.

Les filières sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) et économique et social (ES) ont largement investi les espaces et les temps dédiés aux programmes proposés pendant le Salon.

Cela a permis de promouvoir un autre modèle économique auquel les lycéens ont peu accès, d'ouvrir une fenêtre sur le monde du travail

et pourquoi pas de donner envie aux jeunes d'entreprendre une fois leur cursus scolaire terminé.

Temps fort

Les ateliers « Junior Coopérative », outil pédagogique créé par la CRESS et financé par L'ESPER. Ce dispositif permet, par exemple, de sensibiliser les enfants et les adultes à l'entrepreneuriat collectif et aux valeurs de coopération qu'il véhicule. La Junior Coopérative est adaptable aux différents niveaux scolaires et peut-être utilisée du primaire jusqu'à l'enseignement supérieur.

Le salon en quelques chiffres

Ce sont 160 structures représentées sur 107 stands par 800 professionnels présents. Des milliers de visites sur le site internet dédié et une forte présence sur les réseaux sociaux.

<https://www.salon-ess.fr/>

L'Autonome de Solidarité Laïque une organisation de L'ESPER

Nées aux côtés de l'école de la République, les Autonomes de Solidarité Laïques (ASL), présentes dans chaque département, agissent depuis plus d'un siècle pour protéger les personnels de l'éducation et prévenir les risques de leurs métiers. Les ASL contribuent ainsi à apaiser le climat scolaire et favorisent le vivre-ensemble pour construire la société de demain. Fortes de leur expertise, elles partagent depuis 2008 la protection des enseignants et non-enseignants avec la MAIF dans le cadre de l'Offre Métiers de l'Éducation déjà choisie par 480 000 personnels, soit un sur deux à ce jour.

+ d'infos!

Autonome de
Solidarité Laïque
de la Vienne

5, boulevard René Cassin
86000 POITIERS

Tél. : 05 49 41 31 72

Mail : asl086@fas-usu.fr



M^{me} Bisagni-Faure, Rectrice de l'Académie de Poitiers, entourée des partenaires de l'ESPER lors de la signature de l'accord de coopération le 16 février 2017.



mon **E**ntreprise **S**ociale et **S**olidaire à l'École



M. Berthilier, Président de l'ESPER et Mme la Rectrice, attentifs aux explications lors de la séance sur les valeurs de l'ESS en classe de quatrième.

Accord de coopération entre l'Académie de Poitiers, la CRESS et L'ESPER

Signature le 16 février 2017 au collège Marcel Pagnol de Tonnay-Boutonne (17)

C'est la reconnaissance qu'une éducation à l'ESS est indispensable pour assurer une information complète de la pluralité des modèles économiques.

Les entreprises de l'ESS contribuent aux politiques de cohésion sociale et d'aménagement du territoire et fournissent de nombreux emplois.

Avec les coopératives, les mutuelles, les fondations et les associations s'ouvrent aux jeunes tout un pan de l'activité économique, souvent méconnu du grand public, et représentant pourtant 13 % de l'activité économique, 7 000 établissements employeurs, près de 75 000 salariés en ex-Poitou-Charentes, dans la plupart des secteurs d'activité.

Découvrir l'Économie sociale et solidaire avec un stage Cerpep

Qu'est-ce que l'Économie sociale et solidaire (ESS) ? Quels sont les enjeux de ce secteur et les possibilités qu'il offre ? Comment les expliquer aux élèves ?

Dans le cadre d'un stage CERPEP, l'organisme de formation de l'Education Nationale, MGEN et L'ESPER proposent une journée d'immersion au sein d'une section départementale. MGEN est une entreprise que beaucoup connaissent ou pensent connaître, sans même savoir qu'elle est l'une des plus importantes de ce secteur de l'économie. Ce stage sera l'occasion de mieux comprendre ce qu'est l'ESS et quelles sont les caractéristiques des entreprises, petites et grandes, qui la composent.

Il s'est déroulé le 15 mars 2017 et a concerné des personnels enseignants (toutes disciplines confondues), d'encadrement, d'orientation et d'éducation, ainsi que du personnel d'inspection en primaire, collège et lycée.

« Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École »

Projets innovants et solidaires lancés depuis la rentrée 2016.

Il s'agit d'une expérimentation de création d'entreprises éphémères de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), par des élèves du secondaire.

Cette initiative permet à des élèves de comprendre que le mot « entreprise » ne rime pas forcément avec « lucrativité », mais également avec « solidarité », « égalité » et « démocratie ».

À ce jour ce sont près de 1 000 élèves, 60 membres d'équipes éducatives et 24 établissements impliqués dans un projet « Mon ESS à l'École » allant de la constitution d'une AMAP à la création d'un journal collaboratif ou d'un web documentaire au sein de collèges et lycées.



La loi Hamon

La loi relative à la consommation, dite loi Hamon, a été votée en mars 2014. Elle offre la possibilité aux emprunteurs de changer d'assurance de prêt à tout moment.

Le particulier ou le professionnel aura le droit de résilier annuellement son contrat d'assurance, à condition que le nouveau contrat présente un niveau de garanties équivalent.

Cette disposition s'applique sans frais ni pénalités, pendant les 12 mois qui suivent la signature de l'offre de prêt. Ce dispositif est applicable aux offres de prêts émises à compter du 26 juillet 2014 et aux contrats d'assurance souscrits depuis.

Comment MGEN peut m'accompagner dans mon projet immobilier ?

L'Assurance Emprunteur MGEN

L'Assurance Emprunteur est une condition nécessaire et indispensable à l'obtention d'un prêt.

Pour vous aider à acquérir votre bien dans les meilleures conditions, MGEN vous offre la possibilité d'assurer votre prêt, à des taux attractifs, quel que soit l'organisme auprès duquel vous réalisez votre emprunt.

En cas de Perte Totale et irréversible d'Autonomie ou de Décès, le montant du capital restant dû est remboursé à

l'établissement bancaire. Pour adhérer à l'Assurance Emprunteur, il vous suffit d'être mutualiste MGEN et d'avoir moins de 70 ans le jour de l'adhésion.

La Caution Acquisition MGEN

Si vous souhaitez acheter un bien ou réaliser des travaux dans votre résidence principale ou secondaire, la Caution Acquisition MGEN permet de couvrir la totalité du montant emprunté jusqu'à 1 000 000 €.

Avec MGEN et IZIGLOO, vous allez y gagner, la planète aussi !

Pour vous aider à prendre les bonnes décisions, izigloo réunit dans votre Carnet Habitat les informations de votre maison et les outils pour réaliser vos projets.

Izigloo est une plateforme de services en ligne vous proposant une meilleure gestion de votre logement, notamment sur les économies d'énergie. Bénéficiaire d'un bilan énergétique, être accompagné pour réaliser les travaux de rénovation, savoir comment économiser sur sa facture : izigloo fait du bien à l'habitat et à ceux qui y vivent !

Une nouvelle offre d'énergie pour protéger votre budget et la planète en même temps

Pour vous permettre de mieux maîtriser votre facture habitat, izigloo s'enrichit aujourd'hui d'une offre exclusive d'énergie.

MGEN et izigloo vous proposent jusqu'au 31 Mars 2017 de découvrir l'offre Pouvoir d'Achat de Direct Energie, pour bénéficier jusqu'à -10 % sur le prix de l'électricité et du gaz et l'offre écologique d'ekWateur, offrant -4 % sur le prix de l'électricité et du gaz 100 % écologiques.

Grâce aux éco-conseils présents dans votre Carnet Habitat, vous bénéficiez également d'un accompagnement personnalisé pour maîtriser vos habitudes de consommation.

d'infos!

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES SERVICES D'IZIGLOO ?

Venez rencontrer l'équipe IZIGLOO le 21 mars 2017 à la section.



OFFRE EXCLUSIVE D'ÉNERGIE

izigloo

Du 9 janvier au 31 mars 2017

VOUS ALLEZ Y GAGNER, LA PLANÈTE AUSSI.

C'est le moment de changer de fournisseur
Rendez-vous sur mgenenergie.fr

Simplifiez-vous le quotidien !

Créez votre compte en quelques clics sur mgen.fr grâce à votre N° INSEE.

Consultez vos remboursements.

Mettez à jour vos données personnelles (changement d'adresse, coordonnées bancaires, ...)

Retrouvez l'annuaire des partenaires conventionnés ou agréés (audition, optique, dentaire, ostéopathie et orthopédie dento-faciale)

Géolocalisez les professionnels de santé.

Accédez à toutes les informations sur votre couverture santé, vos garanties et vos services.

l'appli Mgen

Votre espace personnel MGEN est aussi accessible depuis votre smartphone.

Conventionnement au 15/01/2017

D'une façon générale, la politique MGEN de conventionnement permet la pratique du Tiers payant, la maîtrise des « Reste à charge » et des engagements « Qualité » des professionnels.

Établissements sanitaires de la Vienne conventionnés

Le conventionnement avec les établissements est susceptible de modifications. Nous conseillons de prendre contact avec la section avant toute admission.

Nous rappelons aux adhérents ayant recours aux praticiens à honoraires (conventionnement Sécurité Sociale, secteur 2) libres que les éventuels dépassements d'honoraires, doivent être fixés avec **tact et mesure**.

Etablissement	Localisation	Délégation de paiement	Chbre particulière avec nuitée	Chbre particulière en ambulatoire	Honoraires*
COURT SÉJOUR					
CHU	Poitiers	oui	Reste à charge maîtrisé*	Reste à charge 5 €	Aucun reste à charge dans le secteur public Prévoir un reste à charge dans le secteur privé de l'hôpital*
CH	Lusignan	oui	Prise en charge	Reste à charge 5 €	
HÔPITAUX LOCAUX	Châtelleraut	oui	Prise en charge	Prise en charge	
	Loudun	oui		Non prise en charge	
	Montmorillon	oui		Prise en charge	
POLYCLINIQUE	Poitiers	oui	Reste à charge maîtrisé		Prévoir un reste à charge avec les praticiens de secteur 2 **
ARC EN CIEL - POLYCLINIQUE	Châtelleraut	oui	Prise en charge		
MOYEN SÉJOUR - SOINS DE SUITE					
HÔPITAUX LOCAUX	Châtelleraut Montmorillon	oui	Prise en charge	Néant	Néant
LA COLLINE ENSOLEILLÉE	La Roche-Posay	oui	Prise en charge	Néant	Néant
LA GANDILLONNERIE	Payroux	oui	Hors convention	Néant	Néant
LE MOULIN VERT	Nieuil-l'Espoir	oui	Reste à charge maîtrisé	Néant	Néant

* ATTENTION ! Le CHU propose un service "Happytal". Il n'est pas pris en charge.

** Pour connaître les éventuels dépassements d'honoraires, [questionnez vos praticiens](#), ou rendez-vous sur le site de la CPAM www.ameli.fr

NOUS APPELER

- du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30
au **36 76** (service gratuit + prix d'un appel)

NOS HORAIRES

- du lundi au vendredi : 9 h -17 h 30
(sauf mardi : 9 h 45 - 17 h 30)
- Consultez le tableau de fréquentation sur
<https://www.mgen.fr/sections/section-de-la-vienne/>

NOUS RENCONTRER

- 17 Rue Jean-Richard Bloch
86000 Poitiers
(ligne de bus n°13, arrêt Marie Curie)

NOS PERMANENCES

MGEN est présente au plus près de vous lors de permanences :

- sur le site du Futuroscope
- sur le campus universitaire
- au rectorat
- à la Direction Départementale des Territoires

Dates et horaires à retrouver sur
<https://www.mgen.fr/sections/section-de-la-vienne/>

Agenda

du 13 au 17 mars 2017

Semaine de l'ESS à l'école
<https://semaineessecole.coop/>

du 13 au 26 mars 2017

SISM
« Santé mentale et travail »
<http://www.semaine-sante-mentale.fr/>

lundi 20 mars

Visite d'établissement : Collège Jules Verne (Buxerolles). Si vous souhaitez que nous nous rendions dans votre établissement, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : nlachaud@mgen.fr

du 10 au 14 avril 2017

Semaine de la maternelle
« Je joue ? J'apprends ! »
mardi 11 avril à 18 h, conférence
« Jeux et sommeil chez le jeune enfant » à la MSHS. Gratuit, inscription sur le blog
<http://blogs86.ac-poitiers.fr/semainedelamaternelle/>

jeudi 15 juin 2017

- Conférence « Sport, Santé, Bien-être et objets connectés » pour fêter les 70 ans de Mgen.
- Rencontre mutuelle (précisions à venir)

Bernadette Lancereau, Responsable d'Equipe, salariée à la section depuis 1985, part en retraite le 31 mars. Nous la remercions pour sa gentillesse et son professionnalisme et nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans ses nouvelles activités.

Le club des retraités

Les personnes concernées

Il y a deux conditions pour être membre du club des retraités MGEN :

- être retraité,
- être mutualiste MGEN.

Les activités

Différentes activités sont proposées :

- randonnées pédestres, séjours marche,
- bridge et scrabble,
- voyages organisés,
- informatique,
- chant choral,
- gymnastique,
- langues vivantes (Anglais-Espagnol).

Info utile

Futurs retraités : Prévenir MGEN de votre future situation puis nous transmettre vos titres et justificatifs de retraite.

Les responsables

Pour toute information sur le fonctionnement du club, vous pouvez contacter :

- sa coordinatrice, Madeleine Durix, à madeleine.durix@wanadoo.fr
- ou le responsable de l'activité qui vous intéresse (voir organigramme).

L'organigramme est disponible sur le site [mgen.fr](https://www.mgen.fr), en bas de la page <https://www.mgen.fr/sections/section-de-la-vienne/>

BULLETIN D'ADHESION

Je suis intéressé par les activités du club et souhaite recevoir les informations à la prochaine campagne d'inscription (août 2017).

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse postale

E-mail

Sauf cas exceptionnel, les documents seront envoyés par e-mail.

Coupon à retourner à :
Club des retraités de la MGEN
17 rue J.-R. Bloch 86047 POITIERS

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE
OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE

en face-à-face
à l'Espace d'Accueil
et d'Écoute

par téléphone
du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

**Service & appel
gratuits**

de 8h30 à 18h30

Service anonyme,
confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR